

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 24 (1944)
Heft: 8

Artikel: Revue de l'économie suisse
Autor: Rosset, Paul
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-888802>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE DE L'ECONOMIE SUISSE

L'article que j'ai publié dans le numéro de janvier 1944 de cette revue relevait combien la tâche de l'économiste est difficile et complexe. Je visais naturellement l'analyse de la situation économique et l'interprétation des faits économiques. Mais il va sans dire que l'exposition des phénomènes économiques et de la pensée économique est également fort délicate. A cet égard le chiffre joue un rôle évidemment essentiel. Il n'est pas dans mon intention de réveiller la vieille querelle que les économistes de l'école mathématique ont cherché aux économistes que Pareto qualifiait avec mépris de « littéraires ». Il convient d'insister cependant sur le rôle essentiel que joue la statistique en économie politique. Or, la statistique est numérique par définition. Sans doute à première vue les nombres sont-ils parfois rébarbatifs et fastidieux. Mais je pense que cette première impression ne subsiste que pour celui qui se contente de les lire sans les « réaliser ». En effet, il convient de concrétiser la réalité économique qu'ils représentent. Les nombres cessent alors d'être secs et arides pour devenir vivants. C'est ainsi que je n'hésite pas à classer l'Annuaire statistique de la Confédération parmi les ouvrages les plus passionnantes qui soient.

Que le lecteur de cet article ne voie pas dans cette manière d'avant-propos une excuse s'il juge que ces lignes contiennent trop de chiffres. Ces observations sont l'expression d'une conviction et je suis certain que ceux qui étudient l'économie en profondeur et non pas seulement en surface me comprendront.

* *

La statistique démographique indique pour 1943 par rapport à 1942 une diminution du nombre des mariages. Sans doute faut-il l'attribuer à des difficultés d'ordre économique. Le coût élevé de la vie est supporté de plus en plus difficilement par ceux qui n'ont qu'un revenu modeste. Les petites réserves qui ont pu être constituées parfois tendent vraisemblablement à s'épuiser. D'autre part, l'avenir est incertain à tous points de vue. Dès lors

on peut comprendre les hésitations de ceux qui ont le désir de convoler en justes noces. Par contre le taux de la natalité continue heureusement à s'améliorer. Il y a lieu d'admettre cependant qu'il se stabilisera pendant un certain nombre d'années aux environs du chiffre actuel de 18,5. Malheureusement le nombre des enfants morts-nés a une tendance à augmenter. Peut-être faut-il y voir une conséquence du déséquilibre de notre alimentation, dans certains secteurs, dont souffrent avant tout les classes peu aisées de la population, pour lesquelles l'acquisition de produits de compensation non rationnés est souvent très difficile. Nos autorités s'efforcent de donner une solution aussi satisfaisante que possible à ce problème social de la plus grande importance. C'est ainsi qu'une carte de rationnement pour denrées alimentaires dite B a été introduite. Le prix d'achat des marchandises dont cette carte permet l'acquisition est sensiblement inférieur au prix d'achat des produits de la carte normale dite A. On constate que la carte B est de plus en plus demandée, ce qui est un indice du recul du pouvoir d'achat de la population.

Le secrétariat de l'Association Suisse des Paysans à Brugg a fait paraître les premiers chiffres concernant la **production agricole suisse** en 1943. Selon ses estimations, le rendement brut épuré de cette production fut de 1.928 millions de francs. Le rendement brut épuré représente la valeur de la production agricole tout entière, déduction faite des agents de production utilisés à nouveau dans les exploitations rurales tels que les céréales fourragères, le foin, la paille, les animaux d'élevage et de rente, les jeunes chevaux, les œufs à couver, etc. Ce chiffre représente une augmentation de 85 millions de francs, ou de 4,6 p. 100, par rapport à celui de 1942 (1842,8 millions de francs). Les branches de l'économie animale participent à cette augmentation à raison de 31 millions de francs et les branches de la production végétale pour 54 millions de francs. La part pour laquelle la production végétale entre dans le rendement brut épuré total est de 733 millions de francs, soit 38 p. 100, chiffre qui n'avait encore jamais été

atteint jusqu'ici. Cette relation s'établissait à 37 p. 100 en 1942 et à 25 p. 100 seulement pour la période quinquennale 1934-1938. Il est intéressant de constater que toutes les branches de la production végétale indiquent des augmentations. La production animale est encore de 1.195 millions de francs. Il n'en demeure pas moins que ces chiffres marquent très nettement la tendance de l'agriculture suisse à attacher une importance de plus en plus considérable à la production végétale. Sans doute est-ce, en grande partie, une conséquence de la situation actuelle qui nous oblige à intensifier et à étendre la culture des céréales et des pommes de terre. Nos agriculteurs se conforment ainsi au fameux plan Wahlen, dont l'exécution ne cesse pas de soulever l'admiration. Cette modification, sinon de structure tout au moins de tendance, de l'agriculture suisse était cependant déjà antérieure à la guerre actuelle. Il faut probablement en rechercher les premières causes en particulier dans la législation fédérale, c'est-à-dire essentiellement dans le régime de prise en charge du blé par la Confédération, régime dont nous apprécions aujourd'hui toute la valeur, après avoir fait un gros effort durant de nombreuses années pour le soutenir. Comparativement à 1942, la production de viande de bovins a diminué de 2 p. 100 en 1943, celle de viande de porc de 18 p. 100, la production laitière de 2 p. 100 et la récolte de miel de 75 p. 100 (on sait que pour le miel l'année 1942 fut absolument exceptionnelle). En revanche la production des œufs indique une augmentation de 6 p. 100 en chiffres ronds. Le Secrétariat des Paysans suisses estime que les frais d'exploitation ont augmenté de 4,3 p. 100 en 1943, de telle sorte que le rendement net de la production agricole n'aurait subi qu'une légère augmentation. La situation actuelle de l'agriculture suisse permet sans doute de différer momentanément, mais momentanément seulement, la solution fondamentale qui devra être donnée au problème si délicat de son endettement. Ce problème devra être résolu avant tout en regard de la situation de l'agriculture suisse elle-même, dont le rôle économique, social et politique, dans le meilleur sens du terme, n'est plus contesté aujourd'hui par qui que ce soit. Mais il va sans dire qu'il faudra prendre également en considération les autres éléments

constitutifs de notre économie nationale, c'est-à-dire l'industrie, les arts et métiers, le commerce et le tourisme. Il serait vain de vouloir dissocier ces éléments. L'économie suisse forme un tout dont les parties constitutives sont étroitement liées dans les bons et dans les mauvais jours. C'est donc une solution véritablement suisse qu'il nous faut trouver.

D'après les résultats du deuxième recensement des bovins et des porcs exécutés à fin novembre 1943, l'effectif bovin a subi une réduction de 1,7 p. 100 par rapport à novembre 1942 et l'effectif des vaches en particulier un recul de 1,1 p. 100 ou de 8.900 pièces. L'effectif des porcs a diminué de 9,4 p. 100. Durant les mois d'octobre à décembre les livraisons de lait ont été particulièrement faibles. Elles ont baissé de 6,3 p. 100 en octobre, de 8,3 p. 100 en novembre et de 11,8 p. 100 en décembre par rapport aux chiffres des mois correspondants de 1942. La réduction de l'effectif des vaches et une récolte de fourrages secs quantitativement et qualitativement inférieure à celle de l'année précédente sont les causes de ce recul. Les paysans furent obligés d'avoir recours, dans une mesure accrue, à des fourrages extraordinaires tels que la paille et les betteraves. Le lait entier non consommé a été transformé pour ainsi dire exclusivement en beurre au détriment de la fabrication du fromage gras. L'indice des prix des produits de l'agriculture payés aux producteurs s'est légèrement relevé de 171,3 à fin septembre à 172,2 à fin décembre, alors que l'indice des prix des moyens de production agricoles augmentait de 154,7 à fin septembre à 157 à fin décembre, avant tout en raison du renchérissement des engrâis et de l'augmentation des salaires payés en espèces.

Le degré d'activité de l'**industrie** continue à être satisfaisant. Sans doute les difficultés de l'approvisionnement en matières premières et les obstacles que rencontre l'exportation vont-ils en croissant. Parmi ces obstacles, il y a lieu de mentionner très spécialement ceux qui ont trait aux transferts. Je vise plus particulièrement la fameuse question du dollar dit horloger. On sait qu'elle a trouvé une solution relativement satisfaisante pour les exportateurs de montres, le contingent de dollars achetés par la Banque Nationale Suisse ayant été porté à 16 millions par mois. Le coeffi-

cient d'activité des entreprises industrielles recensées s'est élevé à 103 à fin mars 1944 contre 105 à fin décembre 1943, 106 le trimestre précédent et 110 il y a une année (bon = 150, satisfaisant = 100, mauvais = 50). Si le recul n'est pas plus sensible, il faut l'attribuer à la situation satisfaisante de la construction, aux besoins de l'agriculture en main-d'œuvre et aux mesures de défense nationale. Le niveau moyen des salaires, y compris les allocations de renchérissement, a augmenté de 35,9 p. 100 depuis le début des hostilités. Il y a lieu de rapprocher de ce chiffre la hausse du coût de la vie d'un peu plus de 50 p. 100. Mais n'oublions pas que les salaires furent augmentés dans des proportions extrêmement différentes selon les diverses catégories. Alors que les salaires modestes, parfois, furent presque augmentés dans la même proportion que le coût de la vie, les salaires élevés ne subirent, en général, qu'une adaptation très inférieure. Bien que le principe de cette hausse différentielle puisse être admis en raison du caractère extraordinaire des circonstances actuelles, elle implique un niveling qui ne pourrait pas se justifier à la longue et qui finalement pourrait avoir des répercussions fâcheuses pour notre économie nationale en diminuant l'esprit d'initiative et le sens des responsabilités.

Cependant, cette situation satisfaisante de l'activité industrielle ne doit pas conduire à un optimisme qui pourrait être dangereux. C'est ainsi qu'à fin février 1944, nous avions 16.985 chômeurs complets contre 9.593 à fin février 1943. En avril 1944, ce chiffre est heureusement tombé à 4.327. Certains indices concernant la situation actuelle et l'expérience des variations économiques cycliques permettent cependant de considérer que nous sommes vraisemblablement à la fin d'une période de prospérité.

La crise du logement continue à sévir avec intensité, pour ainsi dire, dans toutes les villes suisses. On est donc heureux de constater que la **construction de logements citadins** ne cesse pas d'augmenter et qu'elle va même en s'intensifiant. Le nombre des logements nouveaux indique, pendant le dernier trimestre de 1943, une augmentation de 54,6 p. 100. Dans l'ensemble de l'année 1943, on a construit 4.103 appartements nouveaux contre 3.735 en 1942 (augmentation

de 9,9 p. 100). Durant le premier trimestre de 1944 déjà, la production est de 46 p. 100 supérieure à celle de 1943. C'est dans la ville de Berne que l'activité de l'industrie du bâtiment est la plus vive. C'est aussi dans cette ville d'ailleurs que la crise du logement est la plus intense. C'est là une conséquence inévitable du développement de notre appareil administratif. On sait qu'un essai de décentralisation a été tenté, certains bureaux fédéraux ayant émigré à Genève, Territet et Neuchâtel. Cet essai cependant n'a pas été poussé très loin jusqu'ici. On comprend que de nombreuses raisons relatives à l'organisation du travail imposent certaines limites à la décentralisation administrative. Celle-ci présente cependant d'incontestables avantages dans un pays fédératif. Le nombre des permis de construire a aussi sensiblement augmenté. Alors qu'il n'était que de 558 pour le dernier trimestre de 1942, il fut de 1.483 pour le dernier trimestre en 1943, ce qui représente une augmentation de 60,3 p. 100. Pour le total de l'année 1943, le nombre des permis de construire s'est élevé à 6.179 contre 3.929 en 1942. Pour les trois premiers mois de 1944, l'amélioration est de 45 p. 100. Cette augmentation, si réjouissante soit-elle, n'est pas encore suffisante et presque toutes les villes suisses ont dû se mettre au bénéfice des mesures juridiques protégeant les locataires (interdiction de résiliation des baux à loyer, sauf dans des cas absolument exceptionnels et **restrictions d'établissement**). D'autre part, dans une très large mesure, cette augmentation est attribuable à l'appui des pouvoirs publics sous forme de subventions ou de prêts hypothécaires en second rang. C'est dire que le problème du bâtiment n'a pas trouvé une solution normale. Le prix de revient actuel de la construction, d'une part, et le contrôle des loyers, d'autre part, s'y opposent. La solution adoptée ne peut être que passagère et il faut espérer que la construction de maisons de location pourra être basée, dans un avenir rapproché, sur des principes plus sains.

S'agissant de notre **commerce extérieur**, l'indice général des importations fut en 1943 de 47,3, c'est-à-dire que les entrées ont baissé de plus de la moitié par rapport au chiffre d'avant-guerre. Ce recul est de 20 p. 100 pour 1943 par rapport à 1942. L'indice moyen des exporta-

tions de 1943 fut de 62,7, soit une réduction de 15,5 p. 100 par rapport à 1942. L'indice des prix des importations est passé de 227,9 à 237,5 du deuxième au troisième trimestre de 1943 (1938 = 100). Cette hausse concerne avant tout les matières premières industrielles, les produits fabriqués accusant par contre une augmentation très légère, alors que l'indice des prix des denrées alimentaires a baissé au cours de cette période. L'indice des prix d'exportation fut de 205,3 contre 197,1 pour le troisième trimestre de 1942.

Les importations ont atteint 374 millions de francs pour les trois premiers mois de 1944. C'est le chiffre le plus bas enregistré depuis le début des hostilités. Cependant, alors que la valeur de nos importations diminuait de 22 p. 100 comparativement au trimestre correspondant de 1943, le recul n'est que de 2 p. 100 pour les quantités (83.141 wagons de 10 tonnes en 1944 contre 84.842 wagons de 10 tonnes en 1943). Par conséquent, la composition des importations subit une modification importante. Les exportations furent de 350 millions de francs pour le premier trimestre de 1944, soit un recul de 6,6 p. 100 par rapport au chiffre de la période correspondante de 1943 (374,9 millions). En quantité, par contre, les exportations ont sensiblement augmenté puisqu'elles représentent 9.470 wagons de 10 tonnes contre 7.772 pour les trois premiers mois de 1943. Le coefficient du commerce extérieur (valeur de l'exportation en pour cent de la valeur d'importation) s'établit à 93,6 contre 77,8. Le solde passif de notre balance du commerce ne fut que de 23,9 millions de francs contre 106,8 millions de francs pour le premier trimestre de 1943. Il va sans dire que nous n'avons aucune raison de nous réjouir de cette diminution du solde passif de notre balance du commerce. Elle est l'expression de nos difficultés d'approvisionnement. C'est ainsi en particulier, que nos importations de denrées alimentaires ont diminué de plus de la moitié par rapport à l'avant-guerre. L'indice des prix du commerce extérieur s'est révélé stable s'agissant des importations. Il fut de 238,4 contre 237,5 pour le dernier trimestre de 1943. Pour les exportations, cet indice fut de 214,8 contre 205,3 pour les trois derniers mois de 1943. La hausse des prix est de 138,4 p. 100 pour les importations et de

114,8 p. 100 pour les exportations par rapport à 1938. En mai 1944, nos importations se sont sensiblement améliorées, en passant de 109,4 millions de francs à 156,3 millions de francs et en quantité de 25 mille à 32 mille wagons (40 mille wagons en 1943 valant 184 millions de francs). Quant aux exportations, leur valeur a augmenté de 107,4 à 122,3 millions de francs, leur quantité de 3.301 à 3.400 wagons.

Le trafic des **chemins de fer fédéraux** a diminué de 1,93 millions de tonnes, 8,6 p. 100 en 1943 par rapport à 1942 et les recettes, dont le total s'élève à 268,04 millions, ont diminué de 7,52 millions de francs (2,7 p. 100). Ainsi le recul du trafic des marchandises déjà enregistré en 1942 s'est encore accentué en 1943. Par contre, les transports de voyageurs ne cessent pas d'augmenter et il en est de même des recettes provenant de ces transports. Les chemins de fer fédéraux ont transporté, en 1943, 177 millions de personnes, chiffre encore jamais atteint, supérieur de 18 millions, ou de 11,5 p. 100 à celui de 1942. Les recettes ont passé de 176,8 millions en 1942 à 193,7 millions en 1943, ce qui fait un accroissement de 16,9 millions, ou 9,6 p. 100. Le compte de profits et pertes de 1943 se solde par un excédent de recettes de 400.000 francs seulement, contre 2,5 millions en 1942 et 18,5 millions en 1941. L'aggravation est due à l'augmentation constante des dépenses d'exploitation, avant tout des frais de personnel. Les dépenses d'exploitation ont passé de 288,4 à 315,6 millions, soit un accroissement de 2,7 millions, alors que les recettes d'exploitation n'ont augmenté que de 10,9 millions de francs en passant de 468,3 à 479,2 millions.

On sait que nos chemins de fer fédéraux ont introduit des augmentations de taxes, entrées en vigueur le 1^{er} mars 1944 pour les marchandises et le 1^{er} avril 1944 pour les voyageurs.

Ces suppléments de taxes ont provoqué une augmentation des recettes provenant du transport des marchandises de 413 mille francs pour le mois de mars; ces recettes s'élèvent à 27.069.000 francs. Pour le transport des personnes, les recettes furent de 15.130.000 francs, soit une augmentation de 1.180.000 francs. Les recettes d'exploitation furent en mars 1944 de 42.747.000 francs; soit 1.686.000 francs de plus qu'en mars 1943, alors

que les dépenses d'exploitation, qui s'élèvent à 26.218.000 francs, ont augmenté de 2.672.000 fr. L'excédent d'exploitation de 16.529.000 francs est de 986.000 francs inférieur à celui du mois de mars 1943. Pour le premier trimestre de 1944, l'excédent d'exploitation a reculé de 8.000.000 en chiffres ronds. Ces chiffres indiquent clairement que la situation des chemins de fer fédéraux, qui s'était améliorée passagèrement, tend de nouveau à s'aggraver. Sans faire preuve de pessimisme, on peut admettre que notre grande entreprise nationale entrera prochainement dans une nouvelle période de déficits. C'est dire que sa réorganisation financière s'impose plus que jamais.

Tant que la situation militaire et politique actuelle persistera, la position du **tourisme suisse**, qui dépend si largement de l'étranger, ne pourra guère se modifier. Durant les mois d'été, l'affluence d'hôtes suisses fut très satisfaisante. Par contre, les hôtes étrangers continuèrent naturellement à faire défaut. Il convient cependant de relever que la durée moyenne du séjour des hôtes étrangers est en sensible augmentation. Il va sans dire que les événements ne sont pas restés sans influence sur la situation touristique du Tessin. Le nombre des arrivées et des nuitées a diminué de près de 1/6. On constate en fin d'année une évolution semblable dans les cantons frontières des Grisons et du Valais.

Le **marché des capitaux** continue à être extrêmement liquide. La Confédération n'a pas manqué de profiter de cette liquidité pour émettre un emprunt dont le résultat est particulièrement brillant. Le montant offert était de 550 millions, dont 285 millions étaient destinés à la conversion ou au remboursement de deux anciens emprunts. Les souscriptions s'élèverent à 960 millions de francs. Ce magnifique résultat témoigne de la confiance des souscripteurs et fait honneur à leur sens patriotique. Il y a lieu de relever qu'il a été souscrit 338 millions d'obligations à long terme, fait particulièrement réjouissant, ces titres étant destinés avant tout à l'épargne. Toutes les souscriptions d'obligations ont été acceptées par le Conseil fédéral. Par contre, il y eut une légère réduction des bons de caisses souscrits ; il n'en a été accepté que 325 millions. Cet emprunt met à la disposition de la Confédération 660 millions d'argent frais, soit environ les deux tiers du déficit

du compte extraordinaire prévu pour 1944 (963 millions de francs).

Les réserves or et devises de la **Banque nationale** ont encore considérablement augmenté dans les trois premiers mois de l'année, malgré les restrictions apportées à l'acceptation des dollars résultant de certaines exportations. De 4.240 millions à fin 1943, elles ont passé à 4.372 millions à la fin du premier trimestre de 1944. Quant au total des engagements monétaires (billets en circulation et dépôts à vue immédiatement convertibles en billets), il a augmenté de 4.288 millions à fin 1943 à 4.561 millions à fin mars. Au mois de mars seulement, l'augmentation fut de 133 millions. La circulation des billets de banque était à fin mars 1944 de 68 millions inférieure au chiffre de fin 1943. Dans le premier trimestre de 1943, la diminution avait été de 58 millions. Il est permis de déduire de ces chiffres des conclusions rassurantes s'agissant des clauses monétaires de la hausse des prix et peut-être aussi en ce qui concerne la thésaurisation. A ce propos, il faut relever avec satisfaction le développement du trafic des chèques postaux. En mars 1944, le mouvement de ce trafic fut de 4.872.010.694 contre 4.706.278.847 en mars 1943. Le trafic des virements postaux à lui seul indique une augmentation de plus de 100 millions.

Les **bourses** indiquent un chiffre d'affaires en sensible recul. Il ne fut en 1943 que de 1946,75 millions de francs contre 2.230,38 millions de francs en 1942. On sait que les bourses craignent avant tout l'incertitude et il n'est pas étonnant que la situation actuelle ne soit pas favorable au développement de leurs affaires.

Le **trafic de clearing** prend une importance de plus en plus considérable pour la Suisse. Lors de la conclusion des premiers accords de clearing en 1931, les paiements par voie de compensation ne représentaient que le 4 p. 100 à peine du commerce extérieur total de la Suisse. De 1936 à 1939, il en constituait déjà le tiers et il en forme, aujourd'hui, les deux tiers. Ainsi, en 1943, les règlements par voie de clearing s'élèveront à 2.341,8 millions de francs pour un chiffre total du commerce extérieur de 3.356,0 millions de francs.

Le **compte ordinaire de la Confédération** pour 1943 boucle avec un déficit de 143,6 millions

de francs et le **compte extraordinaire** avec un déficit de 928 millions de francs. A fin 1943, l'excédent des dettes de la Confédération représentait 5.553,6 millions de francs.

* *

S'il faut dégager une conclusion de cet exposé, je constaterai que la situation économique de la Suisse est encore relativement satisfaisante. Mais une très grande insécurité plane sur de nombreux secteurs de notre économie nationale. Il est probable que nous allons au devant d'une période

difficile au point de vue économique. D'autre part, nous devrons faire face à des obligations sociales de plus en plus considérables. Les problèmes de l'exportation, du désendettement de l'agriculture, de la réorganisation des chemins de fer fédéraux et de l'assainissement des finances de la Confédération nous occuperont en premier lieu. Nous devons leur trouver une solution. C'est dire que le peuple suisse, pour y arriver, devra bander toutes ses forces et faire preuve d'une cohésion nationale totale.

Paul ROSSET,

Professeur à la Faculté de Droit de Neuchâtel.

ACTIVITÉ DE LA CHAMBRE DE COMMERCE SUISSE EN FRANCE

PENDANT LES MOIS DE JUIN, JUILLET, AOUT ET SEPTEMBRE 1944

Cette période a été riche en événements d'ordre militaire. Il en est résulté un ralentissement, puis un arrêt des relations économiques franco-suisses, d'où une forte diminution de l'activité de la Compagnie. Comme un moteur dont on coupe la source d'énergie, nous avons vu les rouages des différents Services tourner de plus en plus lentement, pour s'immobiliser bientôt.

Trois dates résument les événements militaires de ces derniers mois : le 6 juin, les armées alliées débarquent en Normandie ; le 24 août, elles entrent dans Paris libéré par les Forces Françaises de l'Intérieur ; le 12 septembre, elles atteignent la frontière allemande. On ne peut s'empêcher de se souvenir de trois autres dates de l'année 1940 : le 10 mai, les troupes allemandes pénétraient en Hollande, en Belgique et quelques jours plus tard en France ; le 13 juin, elles investissaient la capitale ; le 21 du même mois, le Gouvernement, réfugié à Bordeaux, signait l'armistice franco-allemand.

La Chambre de Commerce Suisse en France s'était également repliée sur les bords de la Gironde. Elle a connu alors, pendant ces mêmes mois de juin, juillet, août et septembre, un arrêt beaucoup

plus marqué de ses travaux que ce n'est le cas cette année.

Et quelle différence d'atmosphère : en 1940, tristes et découragés, nous nous demandions comment les relations économiques entre nos deux pays pourraient se renouer sous un régime d'occupation, dont la durée et les difficultés ont dépassé, malheureusement, nos prévisions les plus pessimistes. Aujourd'hui — comme notre Président l'écrit en tête de ce numéro — nous nous associons à la joie de nos amis français. Pleins d'espoir, nous marchons... vers la Paix ! Elle ne manquera pas de nous apporter la reprise des relations économiques franco-suisses et un nouveau développement de celles-ci, but poursuivi sans relâche par la Compagnie depuis sa fondation, le 16 novembre 1918.

* *

Au cours de ces derniers mois et malgré les événements rappelés ci-dessus, la Chambre de Commerce n'est pas demeurée inactive. En relisant les rapports rédigés par les chefs et sous-chefs de ses services, nous avons été heureux de constater qu'en